# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 16 MARS 1882. 55me Année.

Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 10 MARS 1882.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

(ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an.....$13 00
Six mois.....6 00
Trois mois.....3 00
Un mois.....1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an.....$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an.....$3 00
Six mois.....1 50
Quatre mois.....1 00
Trois mois.....75

Renferme deux feuilletons.


## Réserve pour les temps de désastre.

Un grand intérêt s'est manifesté au Congrès pour les malheureux habitants de la vallée, qui souffrent des inondations causées par les débordements du Mississippi. Il n'y a qu'une voix à ce sujet parmi les membres des deux Chambres, et cette voix se prononce hautement et sans réserve en faveur de la charité. Le Congrès est non seulement disposé, mais encore décidé à voter toutes les mesures de secours qui seront jugées nécessaires pour subvenir aux besoins des populations souffrantes. A cela, pas de restriction, pas d'opposition, pas d'objection. Les habitants des régions envahies par les eaux et qui ont été forcés de fuir devant elles, doivent être secourus ; ils l'ont été, en effet, aussi vite que possible, et comme au déluge pareil ne passe pas en un jour, le Congrès se montre encore disposé à faire tout ce qu'il faudra pour prêter assistance aux habitants des campagnes jusqu'au moment où ils pourront reprendre leurs travaux en se soutenant eux mêmes de leurs propres forces.

Cependant, cette bienveillance nationale pour les districts désolés par l'inondation n'excite pas les suggestions, et l'on a fait souvent la remarque que les autorités des Etats, ainsi que les citoyens qui n'ont pas souffert du désastre, devraient commencer les premiers à inaugurer des mesures de secours par des quêtes et des contributions individuelles, et que ce n'est qu'en cas d'insuffisance que ces mêmes Etats devraient en appeler aux libéralités du gouvernement national. Ces réflexions sont justes, mais elles ne sont pas applicables à la situation. Les secours individuels locaux peuvent être sollicités dans des cas ordinaires et lorsque les désastres sont partiels, mais quand ils détruisent tout, quand ils ne laissent rien aux populations qui en sont atteintes, il est évident que les secours individuels ne peuvent suffire, et alors il faut avoir recours à des mesures générales d'assistance. Or, cela regarde le gouvernement national, car lui seul peut se trouver à même de subvenir à la détresse des districts ravagés par les eaux ou par tout autre fléau de la nature.

C'est là justement le cas où ce sont trouvées et où se trouvent les populations riveraines du Mississippi. On a vu sans délai la preuve que les secours de voisinage ne suffiraient pas, et qu'il faudrait un grand secours à ce grand désastre. Aussi n'y a-t-il pas eu d'hésitation, et ce secours a été demandé au Congrès à la première nouvelle des débordements du fleuve. On voit maintenant qu'on n'a pas eu tort d'invoquer son assistance sans délai. Il faut remarquer encore que les populations désolées maintenant par ces inondations extraordinaires appartiennent à des Etats dont aucun n'est arroné par le Pactole. L'Arkansas, le Tennessee, la Louisiane, ne brillant pas par l'accumulation de leurs trésors. Ces Etats sont chargés de dettes dont ils ne peuvent payer les intérêts, et dont plusieurs contestent la légitimité. L'Arkansas vent que la sienne soit réduite ; le Tennessee est dans la même disposition ; il bénit en ce moment sa cour suprême par cela seul qu'elle a mis entrave à une législation onéreuse au peuple de cet Etat, ce qui rouvre la question sur la dette entière. L'Arkansas et le Tennessee sont donc dans l'impuissance de secourir les populations inondées. L'Etat du Mississippi n'a pas de dette, mais la dernière récolte de coton n'ayant pas répondu à l'attente des planteurs, les ressources pécuniaires lui manquent, et il serait bien en peine de faire un fonds d'assistance en rapport avec les nécessités de la situation.

Quant à la Louisiane, cet Etat, bien qu'il ait réalisé sa dette et pour le capital et pour l'intérêt, paraît être aussi obéré que les trois autres. Il y a en Louisiane un malheureux esprit de prodigalité qui ne lui permet pas, et qui ne lui permettra peut-être jamais, de constituer un fonds de réserve pour les besoins imprévus. Il est impossible de ne pas tirer cette induction des fausses mesures qui ont été votées par la Législature dans sa session extraordinaire. Elle avait été convoquée dans l'espoir d'une réforme économique soit pour l'Etat, soit pour la ville, et il est arrivé qu'elle n'a rien fait pour la ville et qu'elle a surchargé l'Etat d'allocations qui dépassent de $300,000 le budget des recettes. On ne pourrait citer un autre exemple de législation aussi déplorable. Au lieu de répondre aux besoins pour lesquels elle avait été convoquée, cette législature a fait justement le contraire en ajoutant aux embarras d'une situation déjà sous le poids des charges publiques.

Il nous semble que cela est de nature à nous inspirer de sérieuses réflexions sur l'organisation de nos deux gouvernements. Il est évident que cette organisation est trop dispendieuse et qu'il sera toujours impossible à l'Etat et à la ville de faire jamais aucune économie. S'il était vrai que les ressources nous fussent refusées parce que nous ne voulons pas en créer par le moyen des taxes, moyen qui est toujours à la disposition des gouvernements en détresse, nous pourrions y avoir recours, mais ce n'est pas parce que nous n'osons pas de ce moyen que les revenus nous manquent. Nous avons une taxe d'Etat qui est la plus lourde de toute la république fédérale. Nous seuls, habitants de la Louisiane, nous payons une taxe de six mills ou de plus d'une moitié de 1 pour cent. Dans toute l'Union, il n'y a pas un autre Etat qui fasse gémir ses administrés sous le poids d'une charge aussi considérable. On sait ce dont nous sommes menacés pour ce qui concerne le budget de ville. De ce côté, la fiscalité est écrasante; elle nous prend et nous prendra, si les cours de justice n'y mettent empêchement, la totalité de nos revenus. Ici, dans ce pays, l'impôt ne s'établit pas sur le revenu qu'une propriété peut donner, mais sur le capital représenté par la propriété elle-même, dont il faut tirer le revenu pour satisfaire à la demande du marché. Un concierge, un simple fonctionnaire d'Etat, détermine cette valeur, et plus l'Etat est obéré, plus ce fonctionnaire est porté à exagérer la limite afin de procurer à l'Etat les ressources pécuniaires dont il paraît avoir besoin, et dont il a besoin en effet, pour répondre aux nécessités d'une machine administrative trop dispendieuse.

Ce manque d'équilibre, dans les budgets du gouvernement de ville et du gouvernement d'Etat, les empêche donc de faire des économies. Loin d'avoir jamais de reste, ils n'ont jamais assez; ils sont même toujours en déficit, et le point capital pour eux est de trouver le moyen de combler les lacunes. Quant à la constitution d'un fonds de réserve, ils n'y pensent pas; c'est le dernier de leurs soucis. Nous ne connaissons qu'un gouvernement au Sud qui ait cette sagesse et cette prévoyance, c'est le gouvernement de Géorgie; aussi ce gouvernement peut-il à bon droit passer pour modèle. Mais il ne s'agit pas ici de la Géorgie qui est bien loin des rives du Mississippi et qui n'a pas à craindre ses ravages. Il s'agit de quatre Etats de la vallée, exposés aux débordements du grand fleuve, et qui en sont affligés maintenant. Où en seraient ces Etats, si le gouvernement national, ne faisant point d'économies lui-même, était livré, en outre, aux mêmes difficultés financières qui assiègent les Etats de la vallée ?

Heureusement, ce gouvernement national est en possession de superbes revenus, de revenus qui excèdent considérablement ses frais actuels et même les besoins graduels de son développement administratif; cela fait qu'il peut, sans se gêner, pourvoir aux nécessités les plus pressantes des populations pourchassées par le déluge. Il peut les sauver de la famine; il peut les faire exister jusqu'au moment où elles pourront de nouveau reprendre possession de leurs terres après la retraite des eaux. Mais tout ne sera pas fini pour les Etats secourus. Il y aura encore à résoudre la question des taxes. Ils ne pourront pas demander des taxes à des populations qui auront perdu leurs bestiaux et tous les travaux déjà faits avant l'inondation. Il est clair qu'il leur faudra faire la remise de ces taxes par la bonne raison qu'elles ne pourraient les payer. De là, une nouvelle cause de déficit dans le budget des recettes de ces Etats ; de là, la nécessité pour eux d'aviser à une organisation gouvernementale économique, et nous pouvons présumer qu'ils s'y soumettront, sans plus d'hésitation ni de résistance.

## LES EAUX.

On nous communique la dépêche suivante adressée à M. L. C. Keever, rue Gravier 142 :

West Baton-Rouge, 15 mars, 11 heures du matin.

Tout va bien jusqu'à présent et nous gardons notre position. Nos dépenses excèdent $1,500 par jour, et ce soir nos fonds seront épuisés. Le fleuve continue à monter sur le pied de 2 pouces 1|2 dans les 24 heures. Il faut exhausser toutes les levées. Le fleuve maintenant est à 3 pouces de la marque des eaux hautes de 1874.

C. J. BARROW,
Président du juri de police.

Le fleuve ici, devant la ville, était hier matin à 7|10 et hier soir à 6|10 de la marque des hautes eaux de 1874. Par conséquent, il avait baissé de 1|10. C'est peu de chose. On pourrait plutôt dire que le fleuve est stationnaire. Mais d'après la dépêche ci-dessus, il monte de 2 pouces 1|2 par jour à Baton-Rouge, tandis qu'il baisse à Memphis et à Helena.

Il paraîtrait alors que le point culminant de la crue est à 40 milles d'ici, et que nous nous en apercevrons dans le courant de cette journée. Une fois ce volume d'eau passé, on pourrait regarder tout danger d'inondation comme écarté.

ACADEMIE DE MUSIQUE. — Il y avait beaucoup de monde hier aux deux représentations des Touristes. En vérité le spectacle est charmant, et la troupe fait merveille. Les chars Pullman ne s'arrêtent qu'à la fin de la semaine.

THEATRE ST. CHARLES. — Plusieurs scènes ont été ajoutées à Humpty-Dumpty. Il y en a une qui produit beaucoup d'effet. C'est un tableau de neige dans lequel on voit plusieurs cottages qui roulent et qui tournent. Le clown Adams est un acteur qu'il faut voir. Il est admirable dans le mouvement de cette pantomime.

GRAND OPERA HOUSE. — Les artistes, qui accompagnent M. McCullough, forment une troupe des plus distinguées, et si leur chef de file est remarquable, ils méritent eux-mêmes l'estime du public. Il y avait beaucoup de monde hier soir à la représentation du "Gladiator"; il y en aura encore plus ce soir à la représentation de Richard III. Demain, McCullough reparaîtra dans Virginius.

—Tandis que la Nile-Orléans languit et dépérit, un journal de St Paul, le *Canadien*, nous apprend qu'il y a dans cette dernière ville, la capitale du Minnesota, une si grande demande de maisons d'habitation, au dire des courtiers d'immeubles, qu'il en faudrait au moins mille nouvelles pour loger convenablement la population toujours croissante de la jeune cité. Il y a, aussi, à St Paul, 18 sociétés de construction, dont les transactions par année se chiffrent par centaines de mille piastres.

—Le moulin Pillsbury A, dans la ville de Minneapolis, Etat du Minnesota, dont la capacité de production est de cinq mille barils de farine par jour, est en pleine opération depuis environ deux semaines. En portant à 50 c. le profit réalisé sur chaque baril de farine, nous trouvons un résultat de $2,500 de bénéfices par jour, pour les propriétaires, soit $750,000 par année. Quelle est l'industrie au monde dont les profits soient aussi considérables ?

—Le Malabar Bitter grandit chaque jour dans la faveur populaire.

☞ Excellente musique et délicieuses consommations tous les soirs, au Jardin Wenger.

—L'agence Havas nous communique la dépêche suivante :

Tunisie, 24 février.

Vingt-quatre Arabes ayant pris part au massacre de l'Oued Zargua ont été arrêtés ces jours derniers et conduits à la division par les soins de la gendarmerie française. Après un interrogatoire sommaire, ils ont été dirigés à la prison militaire, d'où ils ne sortiront que le jour où ils passeront devant le conseil de guerre.

Une soixantaine de musulmans compromis dans la même affaire sont actuellement enfermés dans la prison de Tebourba. Il paraît presque certain qu'ils seront envoyés ici pour y être jugés.

On signale sur la frontière sud de Tunisie une certaine agitation qui serait causée par des envoyés de Tripoli. Les efforts de ces émissaires tendraient à faire éclater une nouvelle révolte chez la puissante tribu des Ouerghamma. Nous avons eu avant-hier un détachement pris dans les garnisons de Gafsa et de Gabès poussera prochainement une reconnaissance jusqu'à la frontière tripolitaine.

—Le procureur impérial près le tribunal de Metz fait publier dans la *Gazette de Lorraine* un nouvel avis aux termes duquel vingt-six jeunes gens de l'arrondissement rural de Metz, nés en 1859, 1860, accusés d'avoir quitté le territoire de l'empire dans le but de se soustraire à l'obligation du service militaire allemand, sont assignés à comparaître le 4 avril prochain, à l'audience de la chambre correctionnelle. En cas de non comparution sans motifs légitimes, ils seront condamnés en vertu du § 472 du Code de procédure pénale.

Afin de garantir le paiement de la plus forte amende dont pourraient éventuellement être frappés les prévenus, il sera mis arrêt sur leurs biens situés sur le territoire de l'empire allemand.

## LE Dr DECLAT.

### LA FIÈVRE JAUNE.

Les documents relatifs à la fièvre jaune ne sont pas aussi nombreux, mais ils sont très précis et nous donnent une espérance justifiée que nous sommes bien près d'un traitement motivé et précis. Ce qui nous frappe dans ces documents, c'est que, émanant du Sénégal, de Rio de Janeiro et de la Martinique, ils sont unanimes pour reconnaître l'action puissante et incontestable de l'acide phénique naissant et pur, du phénate d'ammoniaque, du sirop sulfo phénique et du glycéro-phénique. L'on pourrait donc croire qu'avec ces trois ou quatre médicaments, qui ont du reste la même base, l'acide phénique, l'on pourra enfin combattre victorieusement la fièvre jaune et les fièvres graves. Voici d'abord un document que nous empruntons au journal *La médecine des ferments* : c'est le récit sténographié par l'ingénieur Paul Levy d'une conversation qui a eu lieu à Paris entre le Dr Déclat et le révérend père Bosch, Procureur de la mission St. Joseph Mazabel, près de St. Louis, au Sénégal.

LE DR DECLAT—Pourriez-vous, mon père, vous rappeler exactement les détails du fait qui vous est personnel ?

LE PERE BOSCH—Parfaitement.

DR D—Eh bien, si vous le voulez nous allons procéder avec ordre. Commencez, voyez-vous avoir contracté la maladie ?

P. B—En recevant sur les mains les derniers vomissements d'un malade atteint de la fièvre jaune, et à qui j'administrais l'extrême-onction.

Dr D.—Ce n'est peut-être là qu'une opinion ; mais nous allons tacher de la tirer au clair. Combien de temps après avoir reçu ces vomissements avez-vous éprouvé les premiers symptômes du mal ?

P. B.—Les symptômes, proprement dits, quatre jours, et je crois pouvoir affirmer que dans l'épidémie du Sénégal, tous les malades ont traversé une période d'incubation de quatre à cinq jours.

Dr D — Dans votre correspondance, vous m'avez cependant parlé du caractère foudroyant de l'épidémie.

P. B.—Une simple explosion suffira pour dissiper toute équivoque. Il y a toujours, du moins ai-je toujours observé une période d'incubation ; mais une fois qu'elle fait place aux symptômes proprements dits, ceux-ci s'aggravent avec une telle rapidité, que la mort est véritablement foudroyante.

Dr D.—Mais cette période d'incubation a-t-elle été signalée aux quels on puisse la reconnaître ?

P. B —Très facilement : jour et nuit, on a dans le nez, si vous me permettez cette expression, une odeur cadavérique si prononcée, qu'il n'est guère possible de n'en point être frappé; pour mon compte, je me suis levé dans la nuit pour voir s'il n'y avait pas dans l'appartement quelque animal mort. En même temps, il vient un défaut absolu d'appétit et même de dégoût pour les aliments que l'on recherche le plus d'ordinaire. Dès le début de cette période, les urines paraissent devenir chargées, et de plus en plus jusqu'à la fin de la période, où elles paraissent brûlantes et causent pendant leur expulsion des douleurs intolérables.

Dr D.—Avez-vous observé ces symptômes sur d'autres malades que vous ?

P. B.—Oui, certainement, notamment sur un collègue qui a été atteint comme moi et qui, lui aussi, a cru avoir dans son lit des souris mortes.

Dr D—Pourriez-vous, maintenant, mon père, m'indiquer les symptômes de la maladie déclarée, tels que vous les avez observés.

P. B —Je puis vous indiquer très exactement ceux que j'ai éprouvés moi-même.

Vers six heures trois quarts du matin, en disant l'office, j'ai éprouvé un premier frisson passager, suivi bientôt d'un second d'un caractère bien plus désagréable que le premier. Je puis décrire ce frisson à le faire bien comprendre : c'était comme un frisson intense dans le centre du corps, s'irradiant en frissons secondaires qui se ramifiaient le long du dos; tous augmentaient rapidement; après quinze minutes, il s'y ajoute un mal de reins, puis dix minutes plus tard, une céphalalgie qui, augmentant également avec rapidité, deviennent promptement intolérables et m'obligent à quitter l'office. J'allais immédiatement me soigner ou plutôt me faire soigner, car à ces douleurs se joignit presqu'aussitôt une prostration considérable suivie d'un complet abattement ; j'étais incapable même de donner un ordre ; j'avais la perception de tout ce que je ressentais et m'en rendais parfaitement compte, mais je ne pouvais agir. Je puis cependant me coucher sur le ventre et prier un de mes nègres de monter sur mes reins et d'y peser de tout son poids. Cette pression me soulages un instant; j'en profitai pour donner l'ordre de m'apporter le dernier flacon de glyco-phénique que qui me restait ; j'en avalais en moins le quart d'un seul trait, et m'abandonnai à la garde de Dieu.

(Le quart d'un flacon de Glyco-phénique est au moins de 60 à 65 grammes, mettons 50 grammes, ce serait donc environ 25 grammes d'acide phénique qu'aurait avalé le père Bosch. Une dose pareille serait des plus dangereuse et elle n'était pas associée à l'état naissant à la glycérine qui n'abandonne que peu à peu son acide phénique.)

Dr D.—Cette constation d'une période d'incubation facile ou tout au moins possible à constater est un fait d'une bien grande importance, car il permet l'application de moyens actifs de traitement, avant le développement des symptômes graves, et probablement conjuration de ces symptômes, c'est à dire, en définitive, l'étouffement de la maladie dans son œuf.

A ce moment, un violent frisson spécial, au mal de reins intolérable et à la céphalalgie vraiment indescriptible s'étaient ajoutés des déchirements d'entrailles affreux, des nausées et des vomitoritions accompagnées d'une sensation brûlante le long de l'œsophage.

La température de mon corps était tellement élevée que la personne qui m'avait apporté le glyco phénique, reprenant le verre où j'avais bu, après l'avoir tenu quelques instants dans les mains, le trouva quasi-brûlant ; et ce qu'il y a de singulier, c'est que pendant que ma peau brûlait ainsi, j'éprouvais une sensation de froid aux extrémités.

Ainsi, à peine avoir avalé le glyco-phénique, je pensais s'opérer en moi une transformation étrange ; l'acide comme dans un état d'ivresse (L'acide phénique à haute dose produit toujours un phénomène d'ivresse.) et, par conséquent, souffrais peu ; au bout de dix minutes, il me prit une sueur abondante qui me fit croire que j'étais sauvé ; ce phénomène de la sueur est, en effet, des plus difficiles à obtenir dans la fièvre jaune. Plusieurs fois je sentis revenir le frisson et plusieurs fois je repris du glyco-phénique que je m'étonnais car c'était le dernier flacon qui me restait de toute la provision que vous m'aviez envoyée. Un peu plus tard, le mal de reins, la céphalalgie, les frissons n'existaient qu'à l'état de souvenirs ; il ne me resta que quelques coliques et quelques nausées, que j'attribuais à l'abondance par vomitif à l'ipécacuanha, que j'avais pris avant de passer une nuit dans un calme relatif.

Les premiers vomissements, qui avaient été noirs reprirent peu à peu la couleur blanchâtre, puis commencèrent les selles qui se suspendent complètement pendant la durée des symptômes graves de la fièvre jaune, se rétablirent et deviennent même pendant bien jours d'une abondance extraordinaire.

Quoique je me sens jugé hors de danger au bout de 24 heures, je crus néanmoins prudent de continuer l'usage du glyco-phénique ; je regrettai beaucoup de n'avoir plus de liquide à injection, surtout du phénate d'ammoniaque qui, injecté en avalé, produit une et grande sensation de bien-être.

Dr D.—Voilà, mon père, une observation complète, précise, et qui, je l'espère, en raison même de son excellence, sera d'un bon exemple et produira de bons résultats. Avez-vous observé d'autres cas que celui dont vous avez été vous même le sujet ?

P. B.—Oui, j'ai traité de même un de nos pères que j'ai sauvé, deux soldats, dont j'ai sauvé l'un, et plusieurs personnes de couleur sur lesquelles j'ai eu des succès et des revers.

Dr D.—A quoi attribuez-vous vos insuccès ?

P. B.—D'abord à ce que les malades qui ont succombé étaient déjà presque sur l'Occidente quand on m'a appelé, tant l'épidémie est foudroyante ; chez d'autres, la crise était à un tête-à-tête qu, et il arrive, dans ce cas, qu'il est presque impossible de rien faire pour ces malades, et que lorsqu'on y parvient tout est rejeté violemment expulsé par le vomissement. Quelques-uns de ces cas sont donc cités réduits aux frictions, qui sont un moyen insuffisant. (M. Bosch avait oublié les injections. Ce sont les injections sous-cutanées qui ont donné les meilleurs résultats au Brésil. Voir les lettres)

Dr D.—Ce serait bien le cas de recourir aux injections sous-cutanées.

P. B.—Sans doute ; mais la peau,—après symptôme de la maladie,—est d'une telle sensibilité, qu'il est impossible de la piquer pour pratiquer les piqûres.

Dr D.—Avez-vous quelques détections générales à tirer du terrible spectacle auquel vous avez assisté, et dont vous pourrez dire comme Enée : *magna pars fui* ?

P. B.—Oui, je crois qu'il doit découler de l'observation de cette terrible épidémie un enseignement d'une haute utilité.

Je crois pouvoir affirmer d'abord, que ce qui en ressort clairement, c'est la supériorité de toutes les préparations phéniquées sur tous les soi-disant anti-épidémiques qu'on nous a conseillés jusqu'à ce jour.

Je crois aussi que vous faites une chose utile en préparant une boisson et des lavements spéciaux pour la fièvre jaune, et aussi un liquide phénique pour frictions; ces médicaments suppléraient aux injections chez les malades qui les repousseraient ou chez qui il est impossible de les pratiquer. Je crois qu'il serait préférable que les boissons ne fussent pas sucrées, car dans les pays chauds les sirops donnent très vite soif aux malades.

Je crois encore que vous pourriez avec votre talent formuler un traitement complet, facile à expliquer pour ceux qui, comme nous, ne sont pas médecins, mais qui, bien guidés, nous permettent de faire beaucoup de bien autour de nous.

(Bien nous sommes mis immédiatement à l'œuvre et nous expérimentons une solution non encore au phénate d'ammoniaque concentré ; dans cette solution nous avons introduit ce qui doit empêcher l'action trop rapide de l'acide phénique et diminuer l'action caustique exercée sur l'estomac. Cette solution a pour titre : Solution concentrée contre la fièvre jaune et les fièvres graves.)

Enfin, je crois que vous ferez bien d'introduire dans votre traitement les purgatifs et les vomitifs de l'ancienne méthode, car dans ces climats à haute température, la sécrétion biliaire est tellement abondante, qu'avant de commencer un traitement quelconque, il faut presque toujours commencer par débarrasser les malades de la bile, qu'ils rendent parfois, par pleines cuvettes à la fois.

Dr D.—Je suivrai votre conseil, et soyez certain que je tâcherai au traitement aussi sûr qu'il sera rationnel.

N'avez vous observé et éprouvé aucune suite morbide de la fièvre jaune ?

P B.—En ce qui me concerne, si fait. J'ai d'abord eu une congestion opiniâtre, puis une jaunisse complète. Ce m'a alors embarqué pour la France. A bord du navire, la constipation a été subitement remplacée par une dysenterie grave qui, bientôt, s'est compliqué de chute du rectum, d'ulcérations de l'intestin, etc.—J'avais alors deux fièvres de votre liquide pour injections que j'avais acheté au port d'embarquement ; je les bus coup sur coup, avec un peu de bouillon par dessus, et cela vers la fin du jour. Depuis je n'ai plus rien éprouvé et je me trouve de mieux en mieux.

Le premier livre dans lequel le Dr Déclat a présenté ce traitement raisonné et spécifique remonte à plus de 16 ans ; il est bien regrettable que l'on ait tant attendu pour en faire l'application. Il est encore surprenant que ce soit à des missionnaires que l'on doive l'application première de cette découverte qui aurait peut-être sauvé tant de personnes ; mais il est bien habituel de voir les découvertes les plus importantes reléguées et repoussées par les contemporains des inventeurs qui plus tard leur élèvent des statues. Heureusement qu'au Brésil un médecin français voulut vérifier cette nouvelle méthode, et l'on a lieu d'espérer maintenant qu'elle est acquise à la science.

Voici l'extrait de la lettre qui apportait au Dr Déclat la bonne nouvelle des succès obtenus au Brésil par les premières expériences tentées à ce sujet :

Copie d'une lettre adressée à M. le Docteur Déclat à New-York.

Rio-Janeiro [Brésil] 5 Sept. 1881.
Mon très-honoré confrère,

Votre lettre du 4 août, vieille de votre départ pour l'Amérique, m'a vivement impressionné en apprenant votre résolution d'entreprendre en si long voyage. Je m'excuse pas été vous en donner le contentement aussitôt que vous étiez retiré de la clientèle pour cause de santé, bien que votre voyage fût justement le seul moyen de faire triompher la Thérapeutique des Ferments, dont vous êtes le créateur.

Je vous remercie infiniment d'avoir si généreusement associé mon nom à vos travaux.—Vous m'obligerez par là à faire des efforts inouïs presque impossibles avec mon âge ; merci, fervent croyant, le fut données à votre adopte le courage pour marcher de pied ferme dans cette voie que vous avez su si bien déblayer.

Lorsque vous serez rentré en France j'aurai à vous communiquer des observations qui sont bien intéressantes au sujet de l'application de votre méthode dans quelques cas de fièvres typhoïdes, de *lèpre et d'un nouveau cas de fièvre jaune jugulé en trois jours.*

Soignez-vous, mon cher Docteur, que le climat et les habitants de la grande République vous soient favorables et la vérité triomphera.

J'espère bien recevoir de vos nouvelles par le premier paquebot.

Tout à vous.
Signé DE LAGAILLE,
Dr M. à Rio-Janeiro [Brésil].

Extrait d'une lettre adressée à M. le Docteur Déclat à New-York.

Rio-Janeiro 15 Juin 1881.
Mon cher confrère,

Votre lettre du 15 avril n'a été reçue, etc.....

La fièvre jaune n'a pas sévi cette année avec la même intensité que les années précédentes; grâce à des orages fréquents, presque quotidiens et à une grande quantité de pluie. Tous les matins qui entourent la Rio-de-Janeiro sont inondés et les eaux sont croupissantes, et si les orages et les pluies viennent à nous manquer vers les mois de septembre et d'octobre, je prévois quelque chose de terrible pour l'année prochaine et par contre faire triompher votre découverte, la médecine des ferments, qui me donne de grandes satisfactions.

Pendant les mois d'avril et mai j'ai donné mes soins à une douzaine de malades avec un plein succès en suivant votre méthode à la lettre. Faisai ces douze cas il y en a un très-remarquable ; il était arrivé à la période du vomitoresto.—Ce premier cas était celui de Mademoiselle Coja (Reine-Jerusalem) âgée de 23 ans, née de parents français habitant l'intérieur du Brésil et de passage à Rio. Appelé au cinquième jour de la maladie, je la trouvai présentant le cortège effrayant de cette terrible intoxication; hémorrhagie, cadavre, vomissements noirs—en un mot un vrai voyage de la mort. Et le voulais vivre et me demanda de tout faire pour la sauver—je le promets en lui promettant de rester auprès d'elle et d'agir sous vos auspices. —Injections hypodermiques à 100 gouttes n. 21, sirop d'acide Pt, 3 sirop de phénate d'ammoniaque—injections sous-cutanées sulfo-phénique à des intervalles réguliers—2 heures en 2 heures —Dès le troisième jour de cette médication on pouvait considérer la jeune malade sauvée.—Depuis trente ans que je suis aux prises avec la fièvre jaune, c'est le premier malade que j'ai la certitude d'avoir arraché à la mort (à cette période).—A vous, mon cher confrère les honneurs de ce triomphe médical, je n'ai été que l'ouvrier de vos ordonnances.—Le second cas était à la période typhique du parasite; dix injections hypodermiques, au façon de sulfo-phénique et un autre de glyco-phénique pour l'usage externe —guérison complète le septième jour.

Cette méthode avait nom Marie Rose, artiste dramatique, âgée de 32 ans. Les autres cas ont été si vite hors d'affaire que je ne demande encore s'ils cet eu réellement le continuateur de la fièvre jaune appelé à la période d'incubation le triomphe étant assez.

Signé : DE LAGAILLE Dr M. à Rio-Janeiro [Brésil.]

Presqu'à la même date le Dr Déclat recevait de la Martinique une lettre lui annonçant le succès de sa méthode. Voici ce que lui écrivait son confrère :

Extrait d'une lettre adressée à M. le Docteur Déclat à New York.

St-Pierre [Martinique] 8 Sept. 1881.
Mon cher Docteur,

Depuis le 1er janvier 1881, etc.....

Je vous annoncerai avec plaisir que j'ai guéri plusieurs cas de fièvre jaune par votre méthode (sirop phéniqué à l'intérieur et injections sous-cutanées de votre solution concentrée à l'acide phénique).

Veuillez recevoir, mon cher Docteur, mes sentiments les plus affectueux.

P. S. La fièvre jaune existe toujours à St-Pierre.

Votre sirop simple et votre sulphophénique ne sont pas sans valeur dans la dysenterie.

Signé : Dr DE MARSILY DE BONNE, Médecin, St Pierre [Martinique].

Dans les documents que nous a remis le Dr Déclat, nous trouvons des phénomènes que nous ne connaissons pas encore ; mais ils ne sont pas moins curieux et dignes de l'attention de tous les praticiens. Nous les publierons dans le numéro de demain.

☞ Les médecins de notre ville sont unanimes à recommander l'efficacité de Malabar Bitter comme toniques.

Coushatta, Mars 10 mars 1882.

Messieurs les Editeurs de *l'Abeille*, N. O.

Messieurs—Nous voici arrivés au moment critique pour la préparation de la graine ; [illegible] au sol, on n'écrit qu'à [illegible] nous commencerons à briser leurs coquilles. Pour ceux qui ont des mariers plantés de bonnes espèces, le sec ne serait grave que si nous avions une pluie torrive, qui tuerait toutes les mailles dessoulé ; on serait alors obligé de jeter les jeunes insectes ou de les laisser mourir de faim, en attendant que nouvelle pousse ; mais je crois que la pluie, qui ruinerait du même temps nos vignes et nos vergers, ne nous arrivera pas cette année, et que les planteurs de mûrier ayant de la feuille sont heureux de voir les vers-à-soie vivre, sans aide, tout naturellement, juste au moment où leur arbre pourrissait, couvert de vertes et tendres feuilles, prêt à s'en aller et dépouillé et prêt à repousser, semble les inviter à un banquet sans fin. Il n'en est pas de même pour les personnes qui comptent uniquement sur le Maclura que nous appelons bois d'Arc, et les Américains Osage Orange, pour nourrir les soyeuses chenilles. Cet arbre pousse très tard. A Troy (West Feliciana, Loe.), men vers noir, pourris avec les feuilles de mon Lac, [illegible] mûrier à feuille de rose, étaient arrivés au point de filer leurs cocons quand le Maclura ne donnait encore nul signe de vie. Il y a du nouveau commencante qui ont payé leurs mûres à raison de 4 et $5 le 1000 à un vendeur de Memphis, Tenn, aussi peu versé que peu libéral, qui me demandent consoli là-dessus, et cela vaut la peine. Les œufs à $4 le 1000, à 40,000 œufs par once mettent cette once au joli prix de $160. Notons aussi qu'une once donne le maximum de la production est de 128 livres américaines de cocons frais valant, pour mon, 40 cents la livre ; soit 256 francs ou $51 et 20 cents de produit pour $160 de semence. Hâtons-nous de donner à nos correspondants naïfs, qui ignorent que le prix le plus élevé de cette marchandise tut de $6 par ounce pour 40 à 50,000 œufs, les moyens de conserver les leurs, trop salés à coup sûr. Le froid à zéro, j'entends au point de congélation de l'eau, est beaucoup au dessus, [illegible] Fréd vre de la conservation.

Les œufs exposés à cette température pour une ou plusieurs nuits, subissent un effet physiologique encore inexpliqué par la science), qui plonge l'embryon dans une telle torpeur, qu'il reste, pendant plusieurs jours, insensible à une chaleur suffisante pour le faire éclore, et il n'est subit cette épreuve. Je n'ai pas le temps ni l'espace voulu pour nommer et analyser ici les autres phénomènes qu'un jour de froid produit sur le grè[illegible] comme [illegible] ; j'ai fait avoir ce degré de froid assez souvent et qu'il fait l'avoir eu. Le semence ne craint pas la pluie si l'eau pure, mais elle est très sensible à la moisissure, qui vit et se développe au dépends de l'embryon. La gâcière est donc dangereuse. Pour nous, ne conservant ici que les graines de tinées au Sud, il y a longtemps déjà que nos œufs de vers à soie reposent sans danger, dans le local glacé et bien sûr d'un [illegible] au grenier en [illegible] de Chicago. Et La [illegible] amis du Nord auront leur provision tenue saine en temps voulu et nous du Sud une seconde et même notre troisième récolte, s'il nous plaît. Que pouvons-nous faire de plus et que recommander à nos amis et correspondants les moyens dont nous nous servons nous mêmes. C'est aussi ce que nous faisons de grand cœur en les invitant à se tenir en garde contre les charlatans, qui leur promettent 10,000 livres de cocons par once de graine ou qui amènes la vente de cette précieuse graine à 150 dollars l'once. La compagnie sérificole de Corinthe sera en mesure d'acheter les cocons dès que les [illegible] d'entr'eux seront prêts à mettre en vente.

J'ai le regret de finir cet article en vous annonçant les nouvelles tempêtes mêlées d'averses torrentielles, sans interruption pendant quarante-huit heures, de 7 au 9 mars. Nous allons ouvrir nos journaux avec une anxiété bien justifiée. Tujourd'hui les ravages de l'inondation du Mississippi et de ses affluents être bien inférieurs à ce que nous craignons et la charité publique répondre instantanément au chaleureux appel que ne manquera pas de lui faire la Presse.

Votre bien dévoué serviteur,

L. S. CROISIE.

—Nous signalons à l'attention de nos lecteurs l'annonce de la maison P. Werlein qu'ils trouveront à une des pages intérieures du journal. A dires qu'elle s'est acquise une réputation des plus enviables dans cette maison, nous ajoutons qu'elle y est [illegible] et de son genre J. V. Chappuis, [illegible] pour [illegible] ; [illegible] 4 1|2 heures de [illegible] [illegible] Bayou, entre Trémé et Marais.

La fête de la St-Joseph étant une de celles qui [illegible] l'Ambassadeur de France [illegible] qui en fait partie de se rendre à la Cathédrale DIMANCHE 19 mars. 16 mars—2 f

*L'Union* de Strasbourg annonce qu'un procès lui est intenté pour avoir offensé la princesse de Bismarck dans un article paru à la date du 25 janvier.

—Le *Moniteur de l'Algérie* publie l'information suivante ;

Nous apprenons d'ailleurs autorisée que M. le ministre de l'agriculture et du commerce serait résolu à faire très prochainement un voyage en Algérie. Cont il tient à étudier ces plans les besoins.

Avis important. [illegible] Bitters" qui se vend partout. Nous [illegible] Bitters" qui se vend partout. Nous [illegible] New York, se rendant responsable de